



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POURQUOI ET COMMENT RENVOYER LES CRIMINELS ÉTRANGERS ? L'UDC VAUD VOUS INVITE AUX SOIRÉES D'INFORMATION

Le 28 février prochain, le peuple devra se prononcer sur l'initiative UDC pour le renvoi effectif des criminels étrangers (initiative de mise en œuvre). Afin d'expliquer pourquoi cette initiative est nécessaire et comment elle prévoit le renvoi des criminels étrangers, le Comité Vaudois pour le renvoi des criminels étrangers a organisé huit soirées d'information dans notre canton.

Lorsque le peuple a accepté l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers en 2010, il pouvait opter entre le renvoi automatique tel que proposé par l'UDC et le contre-projet du Parlement qui ne prévoyait pas de renvois automatiques. Par son vote, le peuple a donc exigé de renvoyer automatiquement les criminels étrangers. Pourtant, cinq ans plus tard, la loi qui s'appliquerait en cas de rejet de l'initiative de mise en œuvre le 28 février ne prévoit pas d'automatisme. Dès lors, l'initiative approuvée en 2010 perd toute sa substance car, pour chaque cas, le juge tiendra compte de divers paramètres personnels pour surseoir au renvoi et ainsi permettre aux criminels étrangers de demeurer en Suisse.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), plus de 10'000 criminels étrangers auraient pu être renvoyés en 2014 si le texte de l'initiative de mise en œuvre était en vigueur contre 3'500 renvois avec la loi d'application qui s'appliquerait en cas de rejet de l'initiative UDC le 28 février. En clair, cela veut dire que dans deux-tiers des cas, le juge trouvera des raisons qui empêcheront le renvoi effectif du criminel. Cette application de l'initiative approuvée en 2010 est une duperie scandaleuse qui trahit la volonté du Souverain.

Pour informer la population et débattre sur les effets de notre initiative, le Comité Vaudois pour le renvoi des criminels étrangers, présidé par le conseiller national Michaël Buffat, organise les soirées d'information aux dates et dans les localités suivantes :

- **19 janvier**, salle du Conseil communal, **Vevey**, 20h00 avec Jean-Luc Addor, conseiller national (événement passé)
- **2 février**, Bar Le 118, **Aigle**, 19h30 avec Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud et Michaël Buffat, conseiller national
- **4 février**, Restaurant de la Plage, **Yverdon-les-Bains**, 20h00 avec Jacques Nicolet, président UDC Vaud, Jean-Pierre Grin, Michaël Buffat, conseillers nationaux
- **8 février**, Pôle Sud, **Lausanne**, débat à 20h15 avec Claude-Alain Voiblet, vice-président UDC Suisse, député
- **10 février**, Foyer du Théâtre, **Gland**, 20h00 avec Céline Amaudruz, présidente UDC Genève et Michaël Buffat, conseillers nationaux
- **10 février**, Club Alpin suisse, **Lausanne**, conférence en marge du souper de soutien de l'UDC Lausanne, 19h00 avec Albert Röstli, Jacques Nicolet, président du parti, conseillers nationaux et Claude-Alain Voiblet, vice-président UDC Suisse, député
- **15 février**, Château de Rolle, **Rolle**, 20h00 avec Michaël Buffat, conseiller national
- **16 février**, Hôtel Swiss Majestic, **Montreux**, 20h00 avec Michaël Buffat et Jean-Pierre Grin, conseillers nationaux

Avec nos meilleures salutations.

Lausanne, le 26 décembre 2015

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29

Michaël Buffat, conseiller national, président du Comité Vaudois, 079 200 77 59

Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64